

PAR COURRIEL

[REDACTED]

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 1^{er} février 2021, par laquelle vous souhaitez obtenir :

« copie complet des échanges de lettres/correspondances courriels/incluant pièces attachées de chacun de vos ministres et sous-ministre avec des ministres et ou sous-ministres fédéraux à Ottawa et ce entre le 1er novembre 2020 à ce jour, le 1er février 2021 **et ce sur tout sujet** entre Québec et Ottawa en lien avec votre ministères ou oganismes publics »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons du résultat des vérifications menées dans le cadre du traitement de votre requête.

D'abord, nous vous transmettons en pièces jointes les documents retracés lors de nos recherches qui sont accessibles.

Par ailleurs, d'autres documents recensés ne peuvent toutefois vous être divulgués. Nous appuyons notre décision en application de l'article 34 de la Loi sur l'accès.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez, ci-annexée, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED] l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Bouchard
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

575, rue Saint-Amable, bureau 110
Québec (Québec)
G1R 2G4
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200
Montréal (Québec)
H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4016
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Choueiri, Charbel (IC) <charbel.choueiri@canada.ca> de la part de Kennedy, Simon (IC)
<simon.kennedy@canada.ca>

Envoyé: 14 janvier 2021 18:01

À: 'bobbi.plecas@gov.bc.ca'; 'kate.white@gov.ab.ca'; 'jodi.banks@gov.sk.ca'; 'kari.harvey@innovationsask.ca'; 'dmedt@leg.gov.mb.ca'; David Bahan; 'Sadie.perron@onbcnada.ca'; 'Bernie.Miller@novascotia.ca'; 'emcgrathgaudet@gov.pe.ca'; 'TedLomond@gov.nl.ca'; 'Justin.Ferbey@gov.yk.ca'; 'pamela_strand@gov.nt.ca'; 'JOnalik@gov.nu.ca'; giles.gherson@ontario.ca

Cc: Monteith, Anne-Marie (IC); Maia, Ana (IC); Kennedy, Simon (IC)

Objet: Selection process for the Chairperson of the Standards Council of Canada's Governing Council / Processus de sélection du président du conseil d'administration du Conseil canadien des normes

(La version française suit)

Dear colleague:

I am writing to inform you that the Government of Canada has launched an open [selection process](#) to fill the position of **Chairperson** of the Standards Council of Canada's (SCC) Governing Council. The application period is currently open.

I wanted to highlight this selection process so that interested individuals from your part of the country have the opportunity to apply.

As the national organization mandated to promote voluntary standardization in Canada, the SCC is responsible for ensuring business and consumer confidence in standards-related activities in Canada. This includes SCC-accredited Standards Development Organizations and certification bodies, which develop voluntary standards on request and test goods and services to ensure that they meet the relevant requirements. Standards are an important part of Canada's economic framework and are a key tool for facilitating business access to major international markets as well as protecting the health and safety of Canadians.

SCC's Governing Council, which consists of up to 13 members, including a chairperson, oversees the organization's management and provides strategic guidance and effective oversight. The Governing Council ensures that modern and appropriate systems of governance, leadership, and stewardship are in place to enable SCC's management to lead the organization effectively.

The Government of Canada is applying a rigorous approach to Governor in Council (GIC) appointments built on an open, transparent, and merit-based selection process. In line with the [50 - 30 Challenge](#), the process will encourage participation from under-represented people. This approach results in the recommendation of high-quality candidates who truly reflect Canada's diversity, and bolsters the confidence of Canadians in important organizations like the SCC.

More information on the new GIC appointment policy, the SCC, and this selection process can be found on the [GIC appointments website](#). Interested candidates must apply online by **January 24, 2021**.

I encourage you to share this opportunity with potential candidates who you feel may be suited to this position.

Thank you for your assistance in promoting this opportunity.

Simon

Chère collègue, cher collègue,

La présente vise à vous informer que le gouvernement du Canada a lancé un [processus de sélection](#) ouvert pour pourvoir le poste de **président du conseil d'administration** du Conseil canadien des normes (CCN). La période de présentation des candidatures est en cours.

Je voulais souligner ce processus de sélection afin que les personnes intéressées de votre région du pays aient la possibilité de soumettre leur candidature.

En tant qu'organisme national ayant pour mandat de favoriser la normalisation volontaire au Canada, le CCN est responsable de faire en sorte que les consommateurs et les entreprises aient confiance dans les activités relatives à la normalisation au Canada. Cela comprend les organismes d'élaboration de normes et les organismes de certification accrédités par le CCN, qui élaborent des normes volontaires sur demande et mettent à l'essai des biens et des services en vue de s'assurer qu'ils répondent aux exigences pertinentes. Les normes occupent une place importante dans le cadre économique du Canada et constituent un outil clé pour faciliter l'accès des entreprises aux principaux marchés internationaux ainsi que pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Le conseil d'administration du CCN, qui comprend au plus 13 membres, dont un président, supervise la gestion de l'organisme, donne une orientation stratégique et assure une surveillance efficace. Le conseil d'administration veille à ce que des systèmes modernes et adéquats de gouvernance, de leadership et de gérance soient en place pour permettre à la direction du CCN de diriger efficacement l'organisme.

Le gouvernement du Canada utilise une approche rigoureuse pour les nominations par le gouverneur en conseil (GC) qui s'appuie sur un processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite. Conforme au [Défi 50-30](#), le processus encouragera la participation des personnes sous-représentées. Cette approche mène à la recommandation de candidats hautement qualifiés qui reflètent réellement la diversité canadienne, et elle renforce la confiance des Canadiens envers les organismes importants comme le CCN.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la nouvelle politique de nomination du GC, le CCN et ce processus de sélection sur la [page Web des Nominations par le GC](#). Les personnes intéressées doivent présenter leur candidature en ligne au plus tard le **24 janvier 2021**.

Je vous encourage à partager cette possibilité d'emploi avec les candidats qui, selon vous, pourraient convenir pour ce poste.

Je vous remercie de votre collaboration dans la promotion de cette opportunité.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Simon

Simon Kennedy
Deputy Minister
Innovation, Science and Economic Development Canada

235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
Phone: 343-291-2888

Simon Kennedy
Sous-ministre
Innovation, Sciences et Développement économique Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél: 343-291-2888

Choueiri, Charbel (IC) <charbel.choueiri@canada.ca> de la part de Kennedy, Simon (IC)
<simon.kennedy@canada.ca>

Envoyé: 12 janvier 2021 16:55
À: bobbi.plecas@gov.bc.ca;kate.white@gov.ab.ca;jodi.banks@gov.sk.ca;kari.harvey@innovationsask.ca;dmedt@leg.gov.mb.ca;David Bahan;Sadie.perron@onbcanada.ca;Bernie.Miller@novascotia.ca;emcgrathgaudet@gov.pe.ca;Ted Lomond@gov.nl.ca;Justin.Ferbey@gov.yk.ca;pamela_strand@gov.nt.ca;JOnalik@gov.nu.ca
Cc: giles.gherson@ontario.ca;Schaan, Mark (IC);jennifer.block@ontario.ca;Kennedy, Simon (IC)
Objet: Update on the Federal Provincial Territorial (FPT) Innovation and Economic Development Table / Mise à jour sur sur la Table fédérale provinciale territoriale (FPT) portant sur l'Innovation et le Développement économique

(La version française suit)

Dear Colleagues:

Mr. Giles Gherson and I are pleased to provide an update on the Federal-Provincial-Territorial (FPT) Innovation and Economic Development Table. Since the FPT Table was established in 2016, the Government of British Columbia has been an active and engaged co-chair. On behalf of the Table, we would like to thank British Columbia for its valuable and sustained contributions over the years. We are now pleased to announce that Ontario has agreed to assume its turn as co-chair.

As you are likely aware, the Table's assistant deputy minister (ADM) representatives have been meeting bi-weekly since March 2020, sharing timely updates on FPT pandemic responses, efforts to support an economic recovery, and relevant economic initiatives.

Building on these ADM discussions, we propose a 90-minute deputy minister-level virtual meeting in February to share FPT perspectives on how to support a strong economic recovery. We expect to have much to discuss about our respective post-pandemic economic strategies. Furthermore, given the many changes in deputy minister personnel across the country over the past year, it would be timely for us all to connect as a group. Our offices will work with yours to finalize a suitable date and time, and our ADMs will help articulate a forward-looking agenda.

Best wishes; we look forward to working with you throughout the year ahead.



Simon Kennedy
Deputy Minister

Innovation, Science and Economic Development Canada

c. c. Mr. Giles Gherson, Deputy Minister, Economic Development, Job Creation and Trade, Government of Ontario
Mr. Mark Schaan, Co-chair, ADM Secretariat, Government of Canada
Ms. Jennifer Block, Co-chair, ADM Secretariat, Government of Ontario

Chères collègues, chers collègues,

M. Giles Gherson et moi-même sommes heureux de faire le point sur la Table fédérale-provinciale-territoriale (FPT) portant sur l'Innovation et le Développement économique. Depuis la création de la Table FPT en 2016, le gouvernement de la Colombie-Britannique a été un coprésident actif et engagé. Au nom de la Table, nous aimerions remercier la Colombie-Britannique pour ses contributions précieuses et soutenues au fil des ans. Nous sommes maintenant heureux d'annoncer que l'Ontario a accepté à son tour d'assumer la coprésidence.

Comme vous le savez sans doute, les représentants des sous-ministres adjoints (SMA) de la Table se réunissent toutes les deux semaines depuis mars 2020 afin de partager des mises à jour opportunes sur les réponses FPT à la pandémie, les efforts pour soutenir une reprise économique et les initiatives économiques pertinentes.

Sur la base de ces discussions des SMA, nous proposons une réunion virtuelle des sous-ministres d'une durée de 90 minutes en février afin de partager les perspectives FPT portant sur la manière de soutenir une forte reprise économique. Nous prévoyons avoir beaucoup à dire sur nos stratégies économiques post-pandémiques respectives. En outre, étant donné les nombreux changements au sein du personnel des sous-ministres dans tout le pays au cours de la dernière année, il serait opportun que nous nous mettions tous en contact en tant que groupe. Nos bureaux travailleront avec les vôtres pour fixer une date et une heure appropriées, et nos SMA aideront à définir un ordre de jour tourné vers l'avenir.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous tout au long de l'année à venir.

Nous vous prions d'agréer, chères collègues, chers collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Simon Kennedy
Sous-ministre

Innovation, Science and Développement économique Canada

- c. c. M. Giles Gherson, sous-ministre, Développement économique, Création d'emplois et Commerce, gouvernement de l'Ontario
M. Mark Schaan, co-président, Secrétariat des SMA, gouvernement du Canada
Mme Jennifer Block, co-présidente, Secrétariat des SMA, gouvernement de l'Ontario